

120 ans de la loi de 1905

Lycée Descartes de Rennes

1ere Bachibac

CABINET DU MINISTRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DES BEAUX-ARTS
ET DES CULTES.

Deu 9/12/5
M^{re} Pule
B 2603

RECEVU
LE 11/12

Loi
concernant la
Séparation des Eglises et de l'Etat.



Aristide Briand

© Assemblée nationale

Il y a 120 ans ...



2025

Laïcité et liberté d'expression : que dit la loi ?



Organisateurs



**Rectorat de l'Académie de
Rennes**

Lycée René Descartes de Rennes

Barreau de Rennes

Club de la Presse de Bretagne

Radio C-Lab



Jeudi 11 décembre - 18h
PLATEAU RADIO, PODCAST

Laïcité et liberté d'expression : que dit la loi ?

Laïcité et liberté d'expression ont des histoires et des sources juridiques différentes. En France, le combat pour la liberté d'expression, y compris en matière religieuse, est un long processus qui s'accélère à la Révolution. La loi de 1905, dont nous commémorons cette année les 120 ans, institue la neutralité de l'État à l'égard des religions et des convictions afin de concilier libertés individuelles et égalité de tous les citoyens et de tous les cultes. En se glissant dans la peau de journalistes radio, des élèves d'une classe du lycée Descartes de Rennes interrogent et mettent en débat ces principes qui garantissent les libertés et l'égalité de toutes et tous.



En se glissant dans la peau de journalistes radio, des élèves du lycée René Descartes de Rennes interrogent et mettent en débat les principes qui garantissent les libertés et l'égalité de toutes et de tous.



Mise en œuvre du projet

Septembre 2025 à janvier
2026



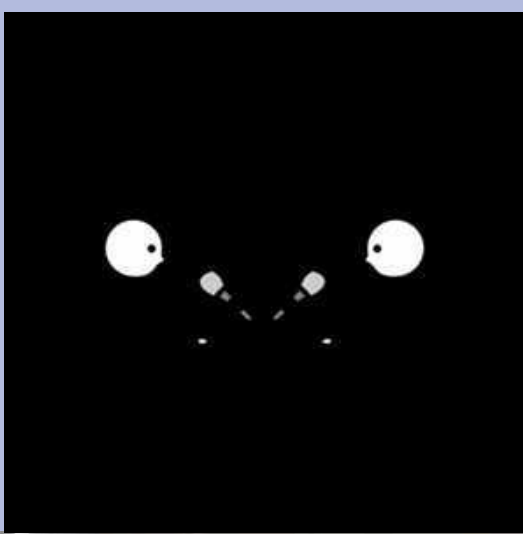
Définition des objectifs



Célébrer les 120 ans de la loi de 1905 pour faire vivre le principe de laïcité dans l'école

Éducation aux Médias et à l'Information

Trois séances de travail avec les partenaires (6 heures)



Séance 1 : le 8 octobre

(tous les partenaires)

Reprise textes fondateurs

DDHC -Déclaration de 1948 -Charte de Munich (journalistes)

Échange classe -partenaires



Séance 2 : le 7 novembre

(la presse, une avocate)

Présentation de la radio C-Lab, de l'émission
Six Heures Avant Minuit

Travail sur les questions de la classe



Séance 3 : le 28 novembre



**Les journalistes dont les
étudiants de la radio C-Lab**



**Finalisation des questions et conseils des journalistes sur les
règles d'or d'une interview radio.**

**La base : maîtriser son sujet, mais également
utiliser des reformulations, bien écouter son invité pour rebondir
sur ses réponses ..**



En classe d'histoire et en Éducation Morale et Civique

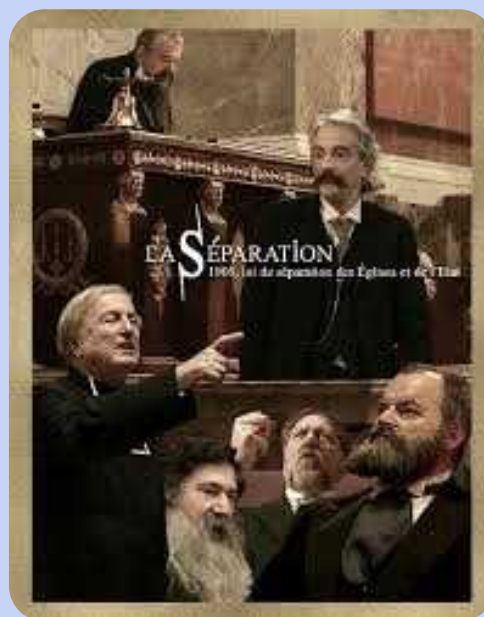
Septembre-novembre



Assemblée nationale



Trois séances de préparation à l'interview en classe



Séance 1

Fondements historiques, philosophiques et vocabulaire à maîtriser



Sources :

Henri Pena-Ruiz, ***Histoire de la laïcité, Genèse d'un idéal***,
Découverte Gallimard



Quelle est la définition de la laïcité, site Vie publique



Les clés de la laïcité, site lumni.fr

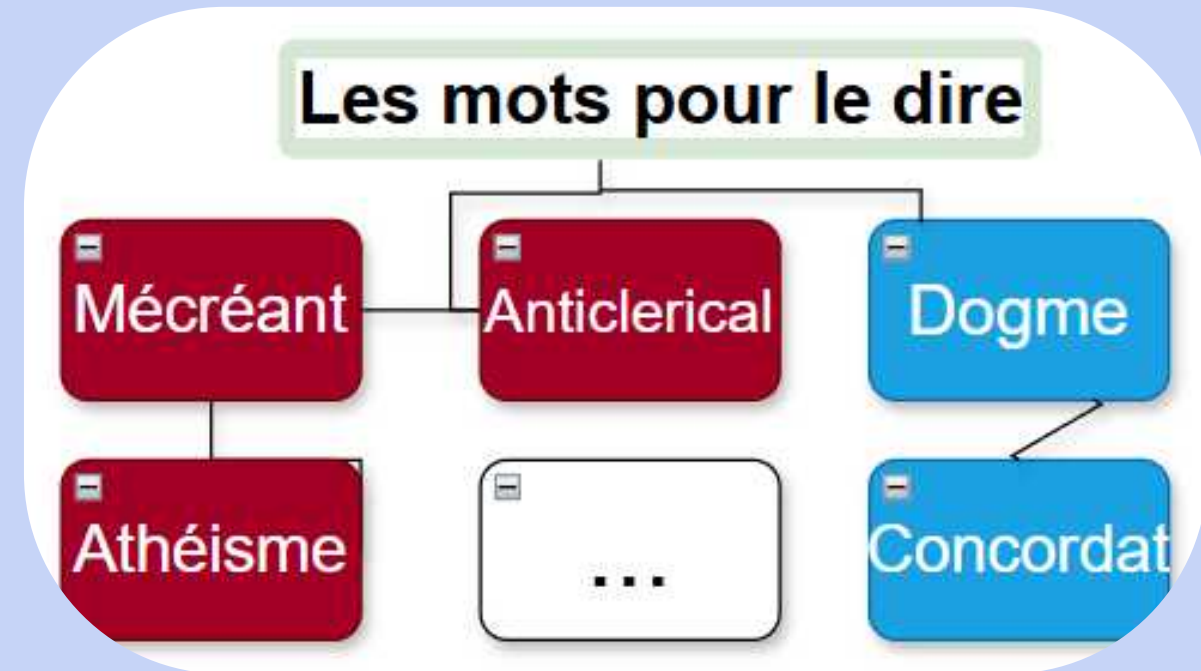
Groupes 1 et 2 : **Relations sur la longue durée, entre pouvoirs politique et religieux**



Groupes 3 et 4 : **Une lente émancipation laïque**

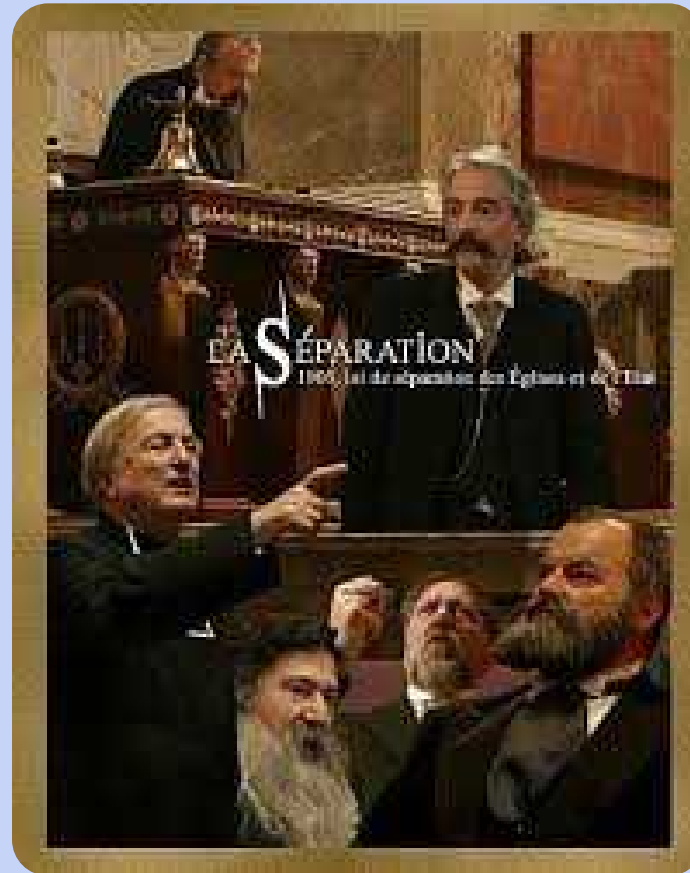


Groupe 5 : **Pour comprendre les débats de 1905, le vocabulaire...**



Séance 2

La Séparation



Source séance 2 de travail :

***La Séparation*, documentaire de 2005, de François Hanss, écrit par Bruno Fulini, disponible sur LCP**



Chaque élève a la charge d'étudier l'argumentaire mais aussi l'attitude d'un député, en faveur ou opposé à la loi. Un même député est étudié par plusieurs élèves.

Assemblée nationale



Consulté pour identifier les députés : [site de l'Assemblée nationale](http://www.assemblee-nationale.fr)

- **Les lieux des débats :**

Hémicycle du Palais Bourbon, perchoir, tribune...Disposition des partis, où est le ministre...D'où intervient un député, le rapporteur.



- **Les temps de parole**
(celui du rapporteur : sans limite)



3- Qui est qui dans le documentaire ?

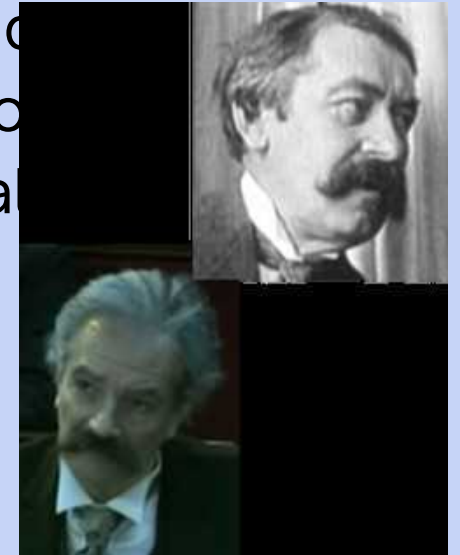
Allard, socialiste
l'extrême gauche



Baudry d'Assolant
droite modérée
catholique



Briand
rapporteur
socialiste



Doumer
Président de
l'Assemblée,
radical



L'abbé
Gayraud, droite
catholique



Jaurès,
socialiste



4-Position des députés - La droite

Hippolyte Gayraud
1856 - 1911



Informations générales

Né le 13 août 1856 à Lavit (Tarn-et-Garonne - France)
Décédé le 16 décembre 1911 à Bourg-la-reine (France)

Département Finistère
Groupe Action libérale

Dénonce une loi qui ne reconnaît plus l'Église catholique comme première. Intervient en soutane.

Léon, Armand, Charles de Baudry d'Asson

1836 - 1915



Informations générales

Né le 15 juin 1836 à Roche-servière (Vendée - France)

Décédé le 12 mai 1915 à La garnache (Vendée - France)

Département

Vendée

Groupe

Défense nationale

Contre la loi, monarchiste, il est en faveur d'une Eglise catholique première en France.

Utilise la violence verbale et physique.

La gauche

Maurice, Edouard, Eugène Allard

1860 - 1942



Informations générales

Né le 1 mai 1860 à Amboise (Indre-et-Loire - France)

Décédé le 27 novembre 1942 (Lieu de décès inconnu)

Département

Var

Groupe

Socialistes parlementaires

- Anticlérical : l'Église s'oppose à la civilisation, elle est un danger politique et social, ses biens couvents, églises doivent être confisqués.
- Athée, il parle d'*A-religion*.

Jean Jaurès

1859 - 1914



Informations générales

Né le 3 septembre 1859 à Castres (Tarn - France)

Décédé le 31 juillet 1914 à Paris (Seine - France)

Département

Tarn

Groupe

Socialistes parlementaires

Conception libérale de la loi de 1905, on le considère comme l'ouvrier de cette loi. La séparation libère les hommes et en fait des citoyens autonomes, mais sans pour autant rompre définitivement avec les églises.

Réponse du rapporteur

L'homme central de l'élaboration du projet de loi, rapporteur de la commission. Il recherche un compromis, une loi comprise, une loi qui respecte la liberté de conscience.

Aristide Briand

1862 - 1932



Informations générales	Né le 28 mars 1862 à Nantes (Loire-Inférieure - France) Décédé le 7 mars 1932 à Paris (Seine - France)
Département	Loire
Groupe	Socialistes parlementaires

- Contre Gayraud : l'état ne veut pas supprimer les églises, au contraire la République leur offre la liberté de pratiquer leur culte.
- Contre Allard : il dénonce son projet de suppression des églises par l'état.

Les autres motions d'ajournement ou contre-projets présentés par d'autres députés ne sont pas étudiés.

Séance 3

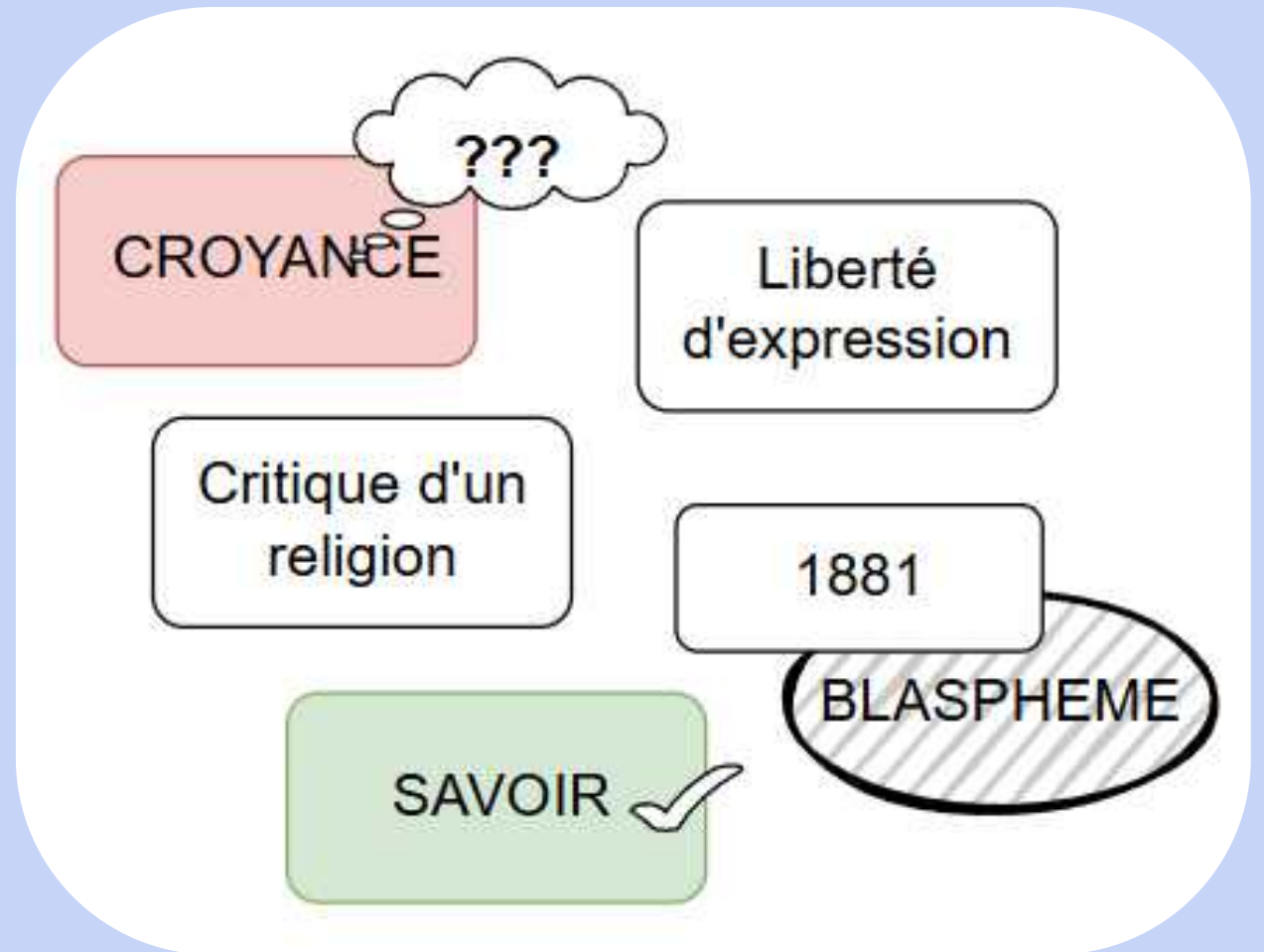
Dieu peut se défendre tout seul



Des caricatures de l'époque du débat de 1905 aux caricatures de Charlie Hebdo...

Au nom de quoi peut-on
critiquer une croyance ?

Est-on en droit de le faire ?



Source séance 3 de travail :

Documentaire réalisé par Isabelle Cottenceau

Retraçant la construction de la plaidoirie de **Richard Malka** avocat de **Charlie Hebdo** pour le procès des assassins des dessinateurs. Les élèves prennent connaissance de l'histoire (l'avocat est accompagné de gardes du corps), réfléchissent sur la liberté d'expression, face à la montée de l'intolérance et découvrent le rôle du droit, de la justice, dans le processus d'émancipation des hommes à l'égard des religions.

Les élèves doivent:

- relever le contexte de la production des caricatures ;
- identifier le lieu du procès ;
- répondre à la question :

Pourquoi selon l'avocat, la critique des religions est-elle nécessaire, pourquoi doit-elle rester libre ?

C'est tout à fait légitime

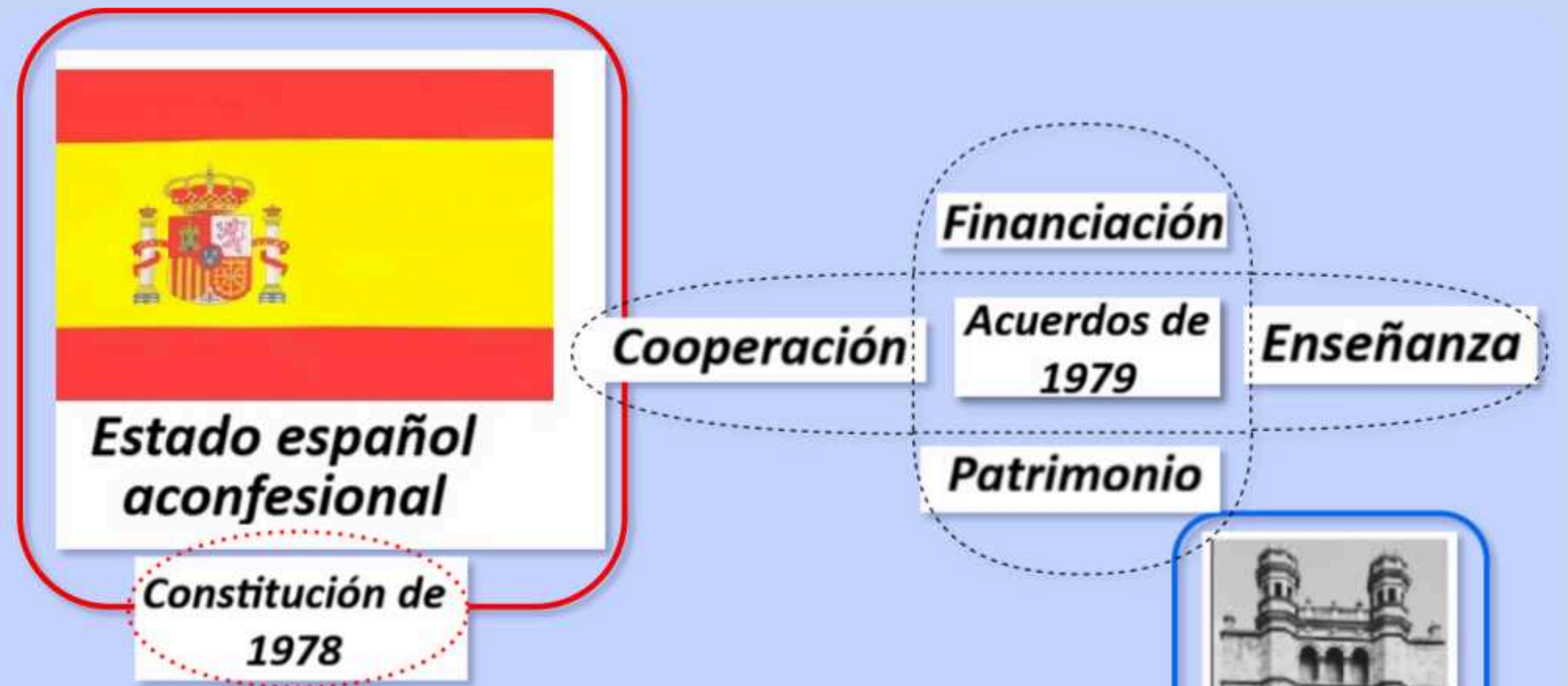
On a le droit de se moquer des religions

Et ils analysent les réactions, des politiques, des citoyens, sur la liberté d'expression et les caricatures.

C'est scandaleux !

**Pour aller plus loin...
déplacer la réflexion vers
un autre état européen ou aller
voir du côté de la
la philosophie**





Les élèves journalistes qui étudient dans une classe binationale *BachiBac* (espagnol) ont découvert un autre modèle laïc.



Un professeur de philosophie du lycée est venu échanger avec la classe sur la notion de **Tolérance** et de son lien à **la liberté d'expression** :

Qui en parle, dans quel contexte ?

Forte de cette réflexion menée sur le temps long :
la classe est prête pour le grand jour

11 décembre 2025

En route pour le 360°



Et les derniers réglages



Enfin, le 15 janvier 2026

**Le lycée accueille l'émission dans son
amphithéâtre.**

Des élèves de trois classes sont présents
mais aussi des adultes de l'établissement.

Sans les encadrants journalistes, comme
des pros (ou presque)
d'autres élèves de la classe prennent le
rôle de journalistes,
mais aussi d'animateurs et de *DJ*.

L' émission est écoutable et
podcastable sur...



ou



Lycée public René Descartes RENNES

Émission du 11-12-2025

Bravo à ...

**Milla, Timothée, Marcus,
Marie-Lou, Justine, Shaïna,
Iloun, Brianna, Mathilde,
Louise, Marcellin, Mariam,
Clémence, Emma, Clémence,
Alice, Rose, Thimoté, Gabriel,
Lola, Emma, Luana, Loeiza,
Gohan, Tom.**

Merci de nous avoir lus